

Vive la
rentrée !

Bulletin Communal
d'information



Aujourd'hui est la rentrée Made

24H/24



Funérailles J-F PESSLEUX

Funérarium
avec parking aisé
Fleurs
Articles Funéraires
Caveaux
Monuments funéraires

Organisation complète
de funérailles
toutes régions

jf.pessleux@gmail.com



Rue François Dive, 47C
5060 FALISOLLE
(Sambreville)
Tél.: 071 77 38 37
Fax 071 71 18 58

Rue des Six Bras, 37
5170 BOIS-DE-VILLERS
(Profondeville)
Tél.: 081 43 47 45

0498 940 620



**EURO
REPAR**
CAR SERVICE

CITROËN • PEUGEOT
FIAT • OPEL • DODGE • VW • ...

+ CAMIONNETTES
+ REMORQUES
+ MOBILHOMES
+ ENTRETIEN LPG



VOTRE GARAGE

SPRL

GLIBERT

& Fils

5190 MORNIMONT

071 78 59 23

Garage familial depuis 1978

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR



LE PAIN D'ANTAN

FOSSÉS-LA-VILLE

13/BC CHAUSSEE DE NAMUR

TEL.: 071/496.733

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR



Edito

L'été touche à sa fin et la rentrée scolaire est déjà à nos portes. Une période qui marque le début d'un nouveau chapitre pour notre jeunesse. La rentrée scolaire est un moment d'excitation, de découvertes où les rires des enfants résonnent dans les couloirs des écoles et les esprits s'ouvrent à de nouvelles connaissances.

L'occasion ici de rappeler la qualité de l'enseignement sur le territoire de notre commune, dans l'ensemble des réseaux. Acceptez cependant que je vous parle ici surtout de la qualité de l'enseignement communal (dont la Ville est le Pouvoir Organisateur), qu'il soit fondamental, artistique, ou de promotion sociale.

Le Collège communal a, en effet, toujours donné une absolue priorité au développement de notre enseignement afin que nos écoles soient des environnements d'apprentissage stimulants et inclusifs, où chaque enfant a la possibilité de s'épanouir. C'est la raison pour laquelle, après la rénovation de l'école de Moignelée, c'est à présent l'école de Keumiée qui fait l'objet d'un projet de rénovation dans un futur proche. Le pôle d'enseignement artistique taminois sera bientôt, quant à lui, complètement repensé et rénové afin d'offrir à notre population une infrastructure moderne tout en répondant aux dernières normes en matière énergétique.

La rentrée scolaire, c'est également le moment idéal pour réfléchir à notre rôle en tant que parents et membres de la communauté. En effet, bien que l'école joue un rôle fondamental dans le développement personnel de l'enfant, elle ne peut se substituer au rôle des parents qui restent les premiers repères et les premiers guides concernant l'éducation et le respect des valeurs et du vivre ensemble. Parents et écoles doivent donc conjuguer leurs efforts, afin que le triste exemple de l'actualité française de juillet dernier ne se répète pas dans les années à venir et ne traverse pas nos frontières.

Le vivre ensemble passe aussi par le respect de l'environnement dans lequel nous évoluons tous... Dans ce cadre, je suis heureux de vous annoncer l'inauguration, le 19 septembre prochain, du nouveau recyparc de Sambreville, sur le site de Sainte-Eugénie. Ce dernier sera géré par le BEP Environnement, responsable de la gestion des immondices en Province de Namur.

Le recyparc situé rue Surmont à Auvélais, était en effet devenu trop exigu et ne permettait aucune extension pour répondre aux évolutions de la gestion des déchets ainsi qu'aux nouveaux tris sélectifs imposés par la région wallonne. Ce nouvel espace offrira plus de disponibilité en termes de conteneurs (30% de plus de capacité), une bien meilleure fluidité du trafic et plus de sécurité ainsi qu'une ergonomie nettement améliorée.

Alors que nous abordons le mois de septembre, je vous encourage toutes et tous à réfléchir à votre rôle dans le développement de notre ville. Engageons-nous à être des citoyens responsables et à contribuer à la création d'un environnement où il fait bon vivre pour tous.

Un environnement où il fait bon vivre, cela passe aussi par la réalisation de travaux... Bien que ces projets puissent entraîner des désagréments temporaires et quelques frustrations, il est important de garder à l'esprit les bénéfices à long terme qu'ils apporteront. Rappelons que la ville n'est pas toujours à la manœuvre en termes de timing lorsque les travaux ne concernent pas une voirie communale.

La patience est toujours récompensée... Et je suis convaincu que les quelques désagréments momentanés laisseront bientôt place à de la satisfaction en constatant le résultat des différents chantiers.

Bonne rentrée à toutes et tous!

JEAN-CHARLES LUPERTO,
Député-Bourgmestre



Hommage à



Monsieur Jacques Vassart

Le président du CCLP (Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires) de Sambre'Habitat, Monsieur Jacques Vassart, nous a quittés, le 23 juin dernier.

Il fut le tout premier Président du CCLP, depuis plus de 20 ans. Il fut également administrateur au Conseil d'Administration de la société en tant que représentant du Comité des Locataires.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme affable, travailleur, à la fibre sociale exacerbée.

Le Collège communal tenait ici à lui rendre un dernier hommage et à présenter à sa famille et à ses proches, ses plus sincères condoléances.



Monsieur André Seront



Le Collège communal a accueilli avec une grande tristesse la nouvelle de la disparition de Monsieur André Seront, à l'âge de 85 ans.

André a siégé au Conseil communal de 1976 à 1994, sous la bannière du PSC, devenu, depuis lors, le cdH, puis les Engagés.

C'était un adversaire politique remarquable, qui connaissait ses dossiers sur le bout des doigts et qui les défendait avec pugnacité, mais toujours dans la courtoisie et le respect qui lui collaient à la peau.

C'est un visage emblématique de notre cité qui nous quitte.

Nous présentons à l'ensemble de sa famille, nos plus émues condoléances. Au revoir André ...



Madame Sandrina Evrard

Le Collège communal a été stupéfait d'apprendre la disparition soudaine de Sandrina Evrard (plus connue sous le prénom de Sandrine).

Elle était accompagnatrice au CEFA (Centre de formation en alternance) de Tamines. Elle y aura accompagné et aidé un grand nombre de jeunes durant leur apprentissage professionnel mais aussi leur apprentissage de la vie. Toujours à l'écoute et la main sur le cœur, elle s'investissait volontiers dans les projets où l'humain était au cœur de la réflexion.

Nous souhaitons, ici, lui rendre un dernier hommage et témoigner tout notre soutien à l'ensemble de sa famille et à ses proches.



Madame Joëlle Suraci



Le Collège communal a accueilli avec une profonde tristesse la nouvelle de la disparition de Joëlle Suraci.

Joëlle s'était investie dans beaucoup d'initiatives locales mais c'est surtout son combat contre les assuétudes (l'alcool en particulier) qui la mobilisait.

Avec son association « Le Re Verre », elle sera venue en aide à de nombreux bénéficiaires qui souhaitaient se débarrasser de cette invalidante problématique, trop souvent minimisée. Joëlle, c'était avant tout un cœur énorme et une personne dont la bonté rayonnait. Sa bienveillance compensait merveilleusement son franc-parler, parfois brut de décoffrage...

Le monde associatif sambrevillois perd une personne remarquable.

Le Collège communal présente ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Avis à la population

Les panneaux-photovoltaïques Décrochage et compensation

Le jargon

Avant de parler du décrochage des panneaux photovoltaïques, éclaircissons un peu certains termes qui apparaissent souvent dans l'actualité.

PV : Panneaux photovoltaïques

Prosumer : vient de la contraction de deux mots anglais Producer (producteur) et Consumer (consommateur). Les prosumers produisent de l'électricité à l'aide d'une installation de production décentralisée inférieure ou égale à 10 kVA, le plus souvent des panneaux photovoltaïques, et utilisent le réseau de distribution.

kVA : kilovoltampère. Le kVA mesure donc la puissance active, c'est-à-dire la puissance réellement disponible de l'installation électrique.

GRD : gestionnaire de réseau de distribution (ORES, Resa..)

Comment fonctionne une installation photovoltaïque ?

Schéma d'une maison avec une installation : panneau, onduleur, courant continu, courant alternatif. La composition d'un panneau (silicium en couche ...) comme par exemple :



Les panneaux photovoltaïques vont créer un courant continu. Mais les appareils électriques et les éclairages fonctionnent avec un courant alternatif. Le courant continu produit par les panneaux doit être transformé en courant alternatif, c'est le rôle de l'onduleur.

L'effet de compensation

En période d'ensoleillement, notamment en journée quand nous sommes absents de notre foyer, la production des panneaux photovoltaïques est plus importante. Tandis que le soir et la nuit, les panneaux ne produisent plus rien tandis que nous sommes présents. Pour continuer à bénéficier du courant, le système photovoltaïque est relié au réseau. Lorsque les panneaux ne produisent pas suffisamment, l'électricité consommée provient donc du réseau électrique. A l'inverse lorsque les panneaux produisent au-delà de ce que nous consommons, ce surplus de production électrique est alors réinjecté vers le réseau. Il y a donc trois scénarios :

1. Les panneaux produisent l'équivalent de notre besoin. Nous consommons directement toute l'électricité produite par le PV : C'est l'autoconsommation.
2. Les panneaux produisent en excès. Nous autoconsommons une partie tandis que l'excédent est réinjecté sur le réseau : C'est la réinjection.
3. Les panneaux produisent en insuffisance. Nous consommons l'électricité déficitaire depuis le réseau électrique : C'est une consommation classique de courant.

A l'heure actuelle, l'énergie réinjectée est totalement déduite de notre consommation : C'est ce que nous nommons l'effet de compensation illustré par le phénomène du compteur qui tourne en l'envers

Mon installation PV décroche!

En période d'ensoleillement, la production des installations est au maximum et le surplus qui n'est pas consommé est réinjecté dans le réseau. Un quartier (relié à une même cabine) qui comprend plusieurs installations photovoltaïques, va avoir une injection massive à certains moments de la journée provoquant alors une surtension sur le réseau. Cette surtension va engendrer l'arrêt automatique des onduleurs. Les installations ne produisent plus, elles « décrochent ». Les installations ont donc tendance à s'arrêter aux meilleurs moments de leur production, ce qui irrite les détenteurs de panneaux photovoltaïques touchés par le phénomène.

Pourquoi de plus en plus de décrochages ? Comment essayer de l'éviter ?

Les principales causes des décrochages sont liées à l'augmentation importante du nombre d'installations photovoltaïques en région wallonne et à un réseau inadapté. Les installations peuvent réinjecter leur pleine puissance alors que la consommation électrique est réduite, ce qui augmente la tension au-delà du seuil de tolérance. La solution à long terme est de renforcer le réseau (ex : augmenter la dimension des câbles de distribution, rééquilibrer les phases, remplacer des transformateurs ...) mais ces travaux sont considérables, compliqués et onéreux. Il est donc conseillé à court terme de :

- Faire vérifier par un installateur l'onduleur et les paramètres de réglage (ce qui n'est pas toujours possible sur les plus vieux onduleurs).
- Contacter ORES pour obtenir une analyse qualitative de votre raccordement électrique, un diagnostic du dysfonctionnement et enfin une solution : <https://extranet.ores.be/fr/informations/contact?d=20&sd=170&h=650>
- Minimiser la distance entre l'onduleur et le tableau électrique et si ce n'est pas possible, prévoir un câble plus épais
- Augmenter autant que possible l'autoconsommation aux heures d'ensoleillement : Programmation des sèches – linges, machines à laver, lave-vaisselle sur l'heure du midi pour les panneaux au sud, en début d'après – midi si les panneaux sont installés au sud-ouest
- Placer une batterie de stockage MAIS cette solution implique un surcoût conséquent

Dès le 1er janvier 2024, fini la compensation!

Si l'installation est réceptionnée au plus tard le 31/12/2023 :

Le prosumer bénéficie du mécanisme de compensation (principe du compteur qui tourne à l'envers) jusqu'au 31 décembre 2030.

MAIS si l'installation est réceptionnée à partir du 1^{er} janvier 2024 et dans tous les cas à partir de 2030 :

La compensation ne sera plus applicable.

Lorsque le prosumer réinjectera de l'électricité vers le réseau, le montant de la vente de son électricité produite sera nettement moins élevé que le montant de l'achat de l'électricité consommée depuis le réseau.

Si vous êtes intéressés par une nouvelle installation avant le 31/12, faites attention aux délais des installateurs actuellement très prisés!



Avis à la population

Rénovez votre toiture grâce aux formations qui seront proposées par la Commune



- Durant l'après-midi, ils mettront en pratique les acquis de la première partie de journée, en réalisant un chantier participatif.

Grâce à ces formations, les participants pourront isoler eux-mêmes leur toiture et demander les primes « Habitations » de la Région Wallonne concernant ce type de travaux.

Les formations seront données par un formateur extérieur, ECOWEZ. Celui-ci restera à disposition des participants. Il se rendra une fois chez eux, dans la dernière ligne droite des chantiers pour en assurer le suivi et donner les derniers conseils.

Informations et pré-inscription auprès de de la coordinatrice POLLEC Madame Emilie Néron au 071 260 223 ou eneron@commune.sambreville.be



Vous souhaitez réaliser une rénovation de votre toiture ?

La Ville de Sambreville relancera des formations pour vous aider à mettre en œuvre vos travaux. Lors de celles-ci, vous affinerez vos techniques, mais vous aurez aussi l'occasion d'en apprendre plus sur les différents isolants.

Les formations auront lieu en fin d'année 2023 (dates à définir). Elles se dérouleront sur une journée et se réaliseront sur Sambreville (le lieu sera communiqué aux participants) :

- Durant la matinée, les participants (re)découvriront les bases et la théorie sur l'isolation ;

NOUVEAU CHEZ NOUS

PELLETS



- Pouvoir calorifique élevé
- 100% belge
- 100% résineux
- De haute qualité

PRIX ATTRACTIFS SUIVANT LA QUALITÉ
DRIVE-IN • COMMANDES GROUPÉES
LIVRAISON À DOMICILE POSSIBLE

MAZOUT



POUR TOUT ACHAT À PARTIR DE 500L
ET COMMANDES GROUPÉES

PAIEMENT A VOTRE CHOIX : COMPTANT,
BANCONTACT, PAIEMENTS ÉCHELONNÉS

QUALITÉ GARANTIE
LIVRAISON ENDÉANS LES 24H

ETS SACRE ET FILS

Route de Namur 146,
6224 Wanfercée-Baulet

071/81.13.31

bernard.sacre@hotmail.com

Du lundi au vendredi : 8h - 17h
Samedi : 9h - 12h

**A votre service
de Père en fils
depuis + de 50 ans**

Avis à la population

Vivre ensemble, on y arrive toujours. Vivre harmonieusement ensemble, cela semble déjà moins facile.

Chacun doit y mettre du sien pour que son comportement paraisse agréable à autrui, pour que sa présence soit perçue de façon positive. Alors, et alors seulement, les rencontres et les échanges bienveillants sont envisageables.

Tous ensemble, nous devons réfléchir à ces mille petits gestes, apparemment anodins, qui entraînent parfois des conséquences malheureuses pour nos proches, nos voisins ou pour l'espace partagé qu'est l'espace public.

La plupart du temps, on peut créer des désagréments chez les autres sans même y avoir pensé, sans intention de nuire ou par inadvertance. Il suffit pourtant de peu de chose pour qu'un équilibre se fasse entre les libertés des uns et celles des autres.

Prenons le problème de la salubrité publique, qui à lui seul mériterait tout un débat.

Alors que la salubrité publique est devenue au fil des âges une règle absolue pour la préservation de notre planète, on

pourrait penser que la liberté de consommation de chacun a dû s'éteindre avec elle. C'est évidemment loin d'être le cas. Chacun est libre de consommer selon ce qu'il croit être bon pour lui. Toutefois, il faut admettre que lorsqu'on consomme, on produit mais surtout on se défait de déchets. Cela a une incidence sur notre environnement.

Lorsque cette consommation devient dans l'esprit de certains, un droit qui ne peut être limité par rien, alors la « liberté » de quelques-uns devient vite l'enfer d'une majorité.

C'est la caisse en carton qui traîne devant la maison des voisins, c'est le conteneur à puce qui n'est pas rentré après ramassage, ce sont les abords des bulles à verre qui sont jonchés de déchets en tout genre, ce sont les poubelles publiques bourrées de déchets ménagers, ce sont les espaces naturels qui se voient souillés par des sacs poubelles, des cadavres d'animaux, des matériaux de construction ou des déchets verts, ce sont les bulles textiles qui sont vandalisées et utilisées à mauvais escient, ce sont les crachats en rue ou les jets de cendriers par les fenêtres des voitures, ...

D'autres phénomènes pourraient également être facilement réduits avec un peu de bonne volonté et d'altruisme. Qu'il s'agisse des déjections canines, des voitures mal stationnées, des feux dans les jardins, des alarmes intempestives, la végétation des propriétés non entretenues, ...

Ces incivilités dégradent non seulement notre environnement et polluent visuellement notre cadre de vie, ils impactent aussi très négativement notre capacité à vivre ensemble.

On admettra que certains actes puissent être commis par

méconnaissance des règles et non par réelle volonté de nuire. Toutefois le mal est fait et il a des conséquences ! Personne n'est à l'abri d'un « couac » ... Lorsqu'on n'y prend pas garde ou qu'on ne s'informe pas, même en tant que citoyen respectable, on peut aussi se transformer en incivique.



Une prise de conscience vaut mille règlements de police, et c'est à la responsabilité citoyenne de chacun que nous voulons faire appel.

Nul n'a besoin d'être forcé pour reconnaître l'existence de l'autre, avec tous les devoirs que cela implique.

Réapprenons à nous parler et nous trouverons naturellement les solutions pour bien vivre ensemble. Dans l'immense majorité des cas, le dialogue et le respect des individus et des biens communs suffisent très largement.

Les règlements (et donc les sanctions) ne devraient intervenir qu'en dernière extrémité, lorsque vraiment on s'obstine dans tel ou tel comportement incivique que notre société ne peut admettre.

Il faut le comprendre, accepter parfois un effort à faire sur soi et travailler à ce que les rapports entre les personnes gagnent en sympathie et en cordialité.

RAPPEL

Afin de garantir au maximum la salubrité publique et d'éviter qu'à l'avenir, le dépôt prolongé de sacs non réglementaires sur les trottoirs n'attire dépôts ou encore nuisibles ;

Afin d'éviter de peser des déchets qui n'appartiendraient pas au propriétaire du conteneur à puce, lequel pesage engendrerait des réclamations lors du relevé annuel qui accompagne la taxe « déchets » ;

Depuis le 19 Juin 2023, Bep-Environnement ne collecte plus systématiquement les sacs présents à côté et sur les conteneurs de déchets ménagers.

Deux exceptions seulement :

- 1) Prévenir Bep-Environnement par téléphone au 081 718 211 ou sur <https://www.bep-environnement.be/recla.../citoyen-collectes/> au plus tard 24 heures avant la date prévue de collecte, en précisant le nombre de sacs supplémentaires à collecter.
- 2) Lors d'une collecte de rattrapage d'un jour férié, le volume de déchets étant généralement plus conséquent, les sacs supplémentaires seront bien collectés.

!/ \ Tout dépôt contraire à ces deux exceptions sera considéré comme un abandon de déchets au regard du Code de l'Environnement ou de la partie liée à la collecte des immondices du Règlement Général de Police de la Commune de Sambreville.



La bibliothèque de Sambreville vous propose ...

Pour trouver toutes les informations concernant les activités de la bibliothèque communale de Sambreville, vous avez plusieurs possibilités :

- Sur le site communal Bibliotheque.sambreville.be
- Sur la page Facebook Bibliothèque communale de Sambreville
- Sur le site des bibliothèques www.tire-lire.be

📍 Nouvel horaire à la bibliothèque de Falisolle



La bibliothèque de Falisolle sera ouverte **tous les mardis de 15 heures à 19 heures** à partir de ce mardi 05 septembre. Votre bibliothécaire, Maria **MERLO** aura le plaisir de vous y accueillir, de vous conseiller et de vous aider dans vos recherches.

La bibliothèque de Falisolle, c'est un espace de convivialité, de prêts adultes et enfants, de conseil, un point de retrait pour les livres commandés sur le catalogue en ligne www.tire-lire.be mais pas que ... c'est également la distribution des sacs PMC sur présentation de votre bon pour l'année en cours (pas de vente), la vente des sacs fuchsia aux personnes en possession d'une dérogation de l'Administration communale.

Coordonnées :

Rue J.J. Merlot 2 à 5060 Falisolle

Tél. : 071 181 456

Mail : biblio@commune.sambreville.be

📍 Scanning days : les mouvements de jeunesse



Le Fonds d'Histoire et de Culture régionales organise une semaine de scanning days dont le thème sera les mouvements de jeunesse, **les lundi 11, mardi 12, mercredi 13 et vendredi 15 septembre de 9h à 12h et de 13h à 17h ainsi que le samedi 16 septembre de 9h à 12h.**

Nous faisons donc appel à vous pour étoffer notre fonds, nous recherchons d'anciens documents : photographies, articles de presse, publicités, anciens objets, affiches, cartes postales, ... retraçant l'Histoire des mouvements de jeunesse des sept villages de la commune de Sambreville.

Nathalie ARNOULD, responsable du Fonds d'Histoire et de Culture régionales vous accueillera pour numériser vos documents avec le plus grand soin, recueillir vos témoignages ou vos éventuels dons. Vous souhaitez contacter le service 071 260 334 ou biblio@commune.sambreville.be



Bibliotheca digitalia Sambreville est une base de données numériques d'un ensemble de documents provenant de collections diverses, aujourd'hui conservées au Fonds d'Histoire et de Culture régionales. <https://bibliotheca.sambreville.be/>

📍 Babil de contes : Voyage, Voyage!



La bibliothèque d'Auvelais en partenariat avec la Maison du conte de Namur accueille ce **dimanche 17 septembre à 10 heures 30** une animation pour les petits de 6 mois à 4 ans « Babil de contes : Voyage, Voyage ! ».

Partons en voyage avec la Maison du conte du Namur ... Ohé ! Larguons les amarres. On fait sa valise et hop !

C'est parti ! Des petites histoires, comptines et chansons pour les petites oreilles.

Sur réservation au 071 260 332 ou biblio@commune.sambreville.be

📍 Fureur de Lire



Dimanche 15 octobre à 10 heures à la bibliothèque d'Auvelais : Spectacle à destination des familles (enfants à partir de 7 ans)

« Contes du Grand Nord » proposée par la Roue des Contes et sur réservation au 071 260 332 ou biblio@commune.sambreville.be



📍 Babil de contes : Et si le vent ...



La bibliothèque d'Auvelais en partenariat avec la Maison du conte de Namur accueille ce **dimanche 08 octobre à 10 heures 30** une animation pour les petits de 6 mois à 4 ans « Babil de contes : Et si le vent ... »

Le vent dort parfois ... Il se réveille souvent pour s'amuser, danser et/ou gronder ...

Petites histoires, comptines et chansons virevoltantes pour les petites oreilles.

Sur réservation au 071 260 332 ou biblio@commune.sambreville.be

Fermatures

Attention ! Fermeture des bibliothèques, ludothèques et du Fonds d'Histoire et de Culture régionales mercredi 27 septembre (Fête de la Communauté française), Mercredi 1^{er} et Jeudi 2 novembre (Toussaint), Samedi 11 novembre (Armistice) et Mercredi 15 novembre (Fête du Roi).

Avis à la population

Dans le cadre de l'article 20 du PCS, l'ASBL Les Dauphins Sambriens organise du 17 septembre à fin mai des cours de psychomotricité en inclusion pour des enfants de 2 ans et demi à 12 ans.



Quand ?

Ils se donnent le dimanche matin de 10 h à midi au Hall Omnisports d'Auvelais.

Les enfants sont encadrés par du personnel qualifié.

Le prix est de 40 € / an (montant remboursé par la mutuelle).

Besoin de plus amples informations ?

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Renard Véronique au 0488 294 212.



Altéo
Mouvement social de personnes malades, valides et handicapées
Section locale de Sambreville

DATES DES ACTIVITES

Ateliers de jeux adaptés

UN JEUDI PAR MOIS DE 14H À 16H30

2023: 28/09, 19/10, 30/11, 14/12
2024: 25/01, 22/02, 28/03, 25/04, 30/05, 27/06

Une section locale, c'est un lieu de convivialité, d'accueil et de rencontre ouvert à tous : personnes handicapées, malades, valides, isolées ...

SALLE POLYVALENTE RUE DES AUGES, 3 5060 AUVELAIS
INSCRIPTIONS : CAROLINE DEKEYSER 0475/49 69 46
PAF : 3 €

Changement d'adresse : La procédure se simplifie pour un gain de temps conséquent !

Les tracas liés aux contrôles de changement d'adresse appartiennent désormais au passé !

Depuis ce mois de mai 2023, un nouvel outil facilite grandement vos démarches administratives et optimise les contrôles de résidence de la police au sein de notre commune.

Auparavant, la simple formalité d'un changement d'adresse pouvait prendre jusqu'à une semaine pour être traitée. Les citoyens devaient se rendre physiquement à la commune pour signaler leur changement d'adresse, et ce dernier devait être transmis par courrier au secrétariat de la police. Une visite de l'inspecteur de police sur les lieux était alors nécessaire, suivie d'un renvoi de formulaire par courrier à la commune pour confirmer la conformité de la démarche.



[Grâce à un nouvel outil, nommé SAPHIR, tout se simplifie !](#)

Désormais, le citoyen a le choix entre deux solutions :

- Venir déclarer son changement d'adresse à la commune
- Introduire sa demande de changement d'adresse via la E-guichet du site Internet

L'information est ensuite instantanément transmise à l'inspecteur de police. L'inspecteur se rend ensuite sur place et, grâce à une application, il peut fournir directement toutes les informations nécessaires. La commune reçoit alors une notification dans SAPHIR indiquant que le contrôle de résidence est terminé.

Outre cette accélération des procédures, il est essentiel de souligner **l'impact positif sur l'environnement**, puisque tout est désormais géré de manière numérique, réduisant ainsi la consommation de papier et évitant la perte de formulaires.

Par ailleurs, d'autres types d'enquêtes peuvent également être traités grâce à cette plateforme, comme les enquêtes de radiation d'office et les enquêtes concernant les cohabitations légales. De plus, la police peut maintenant suggérer des enquêtes à la commune, améliorant ainsi la collaboration entre nos services.

Restez connectés pour de nouvelles mises à jour et n'hésitez pas à utiliser cette solution pour vos démarches administratives.

Ensemble, construisons une commune moderne, efficace et soucieuse de l'environnement !



À l'occasion des journées du patrimoine qui se dérouleront le samedi 09 et le dimanche 10 septembre à Auvelais, vous trouverez le programme du Syndicat d'Initiative de Sambreville en partenariat avec l'Administration Communale de Sambreville, la troupe d'impro « les Baudet'rières », les Dauphins Sambriens.

Samedi 09 septembre 2023

De 13 h 00 à 18 h 00, RDV Eglise Saint-Victor Grand place Auvelais
A la découverte de Saint Victor

Au travers d'un parcours de psychomotricité, les dauphins Sambriens vous invitent à découvrir l'histoire de Saint Victor. Cette activité inclusive est destinée à tous les enfants.

Dimanche 10 septembre 2023

A la recherche du trésor perdu!

L'activité se déroulera à Auvelais le dimanche 10 septembre 2023 lors des journées du patrimoine. L'activité consiste à découvrir Auvelais et son patrimoine par le jeu, celle-ci plaira autant aux enfants qu'aux adultes. Ces derniers retrouveront leur âme d'enfant le temps d'une journée. L'activité sera une sorte de chasse au trésor au travers de la ville avec de formidables guides, quelque peu loufoques, qui épauleront les participants dans leur quête.

Déroulement de l'activité :

L'activité se produira 3 fois sur la journée avec des groupes de participants différents. Il y aura 1 départ à 11 h, à 13 h et à 15 h. Le jeu sera divisé en 2 parties :

- Une balade guidée dans la ville d'Auvelais (Durée : 1 h 30 – 2 h)
- Un spectacle d'improvisation théâtrale qui suivra la balade (Durée : 40 minutes)

Une inscription est obligatoire car les places sont limitées.

Réservations : si@commune.sambreville.be – si.sambreville5060@gmail.com – ou par tél 071 260 370 – 376 (laissez un message).

SENIOR FOCUS

En cas d'urgence, chaque minute compte



SENIOR FOCUS AMÉLIORE LA PRISE EN CHARGE de la PERSONNE en DANGER au DOMICILE
Toutes **VOS INFORMATIONS MÉDICALES** au même endroit **CHEZ VOUS**



PLUS D'INFORMATIONS
AUPRÈS DE VOTRE COMMUNE
ou sur WWW.PROVINCE.NAMUR.BE



Procurez-vous
GRATUITEMENT
le kit auprès de votre commune

Sambreville Connectée



Chères Sambrevilloises,
Chers Sambrevillois,

Vous avez assurément remarqué l'importance du numérique dans notre société moderne. Aujourd'hui, de nombreuses démarches administratives et quotidiennes passent par des outils informatiques, ce qui peut parfois être déroutant. C'est pourquoi nous tenons à vous rappeler que vous n'êtes pas seuls face à cette réalité.

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER!

HELP



Sambreville dispose de nombreux services ayant des ressources et des personnes compétentes qui pourront répondre à vos questions et vous apporter une assistance personnalisée (démarches administratives, informations...). Que ce soit pour la création d'une adresse e-mail, l'utilisation des services en ligne, la recherche d'informations sur Internet, mais aussi l'apprentissage de la manipulation des outils informatiques ou toute autre demande liée au numérique.



Sambreville Connectée

Nous vous encourageons donc à franchir le pas et à contacter la Maison de la Cohésion Sociale ou un de nos partenaires afin de connaître toutes les offres de services disponibles sur notre territoire et bénéficier de leur soutien. Quelles que soient vos demandes ou votre situation une solution existe :

Maison de la Cohésion Sociale

Conseils individualisés, Ateliers livres
071.74.28.28.
Place de la gare 8, 5080 Auvelais.

CPAS (ISP)

Formations, Espace Public Numérique,
PMTIC
071.26.05.20
Rue Sainte Barbe 73, 5060 Tamines

Bibliothèque Auvelais

Espace Public Numérique libre-service
071.26.03.32
Grand Place, 5060 Auvelais

Bibliothèque Tamines

Matériels informatiques à disposition
071.78.12.21
Rue du Frère A.M. Gochet 2, 5060 Tamines

Maison de l'emploi

Formations, Espace technologique dédié à la recherche d'emploi
071.29.50.02
Rue du Comté 47A, 5060 Auvelais

Cracs

Conseils individualisés et aide numérique
071.26.03.64
Grand Place 28, 5060 Sambreville

Enéo

Formations spécifiques pour les seniors
071.76.01.24
Grand Place, 5060 Auvelais
(Bibliothèque Auvelais)

Ecole Industrielle et Commerciale d'Auvelais

Formations
071.26.00.30
Rue Hocquet 19, 5060 Auvelais

Maison des Jeunes

Espace Public Numérique, PMTIC,
Formations
071.77.24.14
Rue du Presbytère 1A, 5060 Tamines

Toujours à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter : 071/74.28.28 ou pcs@commune.sambreville.be



Depuis le 1^{er} août 2023, le réseau TEC dans le sud de Gembloux et de la Basse-Sambre a été adapté pour vous offrir un meilleur service !

**NOUVEAU RÉSEAU !
IMAGINÉ
AVEC VOUS.**



Objectif :

Vous offrir :

- Un service plus complet permettant de nouvelles liaisons, renforçant l'offre de transport domicile-travail et domicile-école,
- Un réseau plus lisible, des horaires plus étendus et un service personnalisé TEC à la demande,
- Une meilleure desserte des villages et des points d'intérêts.

Pourquoi ces changements ?

Le réseau a été repensé en profondeur pour répondre à l'évolution constante des besoins en mobilité des habitants de la zone Gembloux – Basse-Sambre.

Cette modernisation a été construite à plusieurs mains : les collectivités locales, l'Autorité Organisatrice du Transport de la Wallonie (SPW), le TEC et les habitants de la région, mobilisés lors d'une consultation citoyenne.

Depuis le 1^{er} août, nous vous proposons un réseau plus complet, plus lisible avec la mise en place d'un réseau structuré autour des lignes Express et du réseau SNCB, ainsi qu'un **nouveau service TEC à la demande**.

Quelles sont les communes touchées ?

Gembloux, La Bruyère, Sombreffe, Jemeppe-sur-Sambre, **Sambreville** et Fleurus.



Qu'est-ce qui change ?

1. Des nouvelles lignes avec de nouvelles liaisons, notamment :

- Une nouvelle ligne Express E85 qui assure une connexion rapide entre la Basse-Sambre, le Pôle d'Activité Economique Créalys et la gare de Gembloux, en plus des lignes Express existantes reliant Gembloux, Louvain-La-Neuve, Wavre, Charleroi, Nivelles et Namur
- 4 lignes principales qui complètent l'offre ferroviaire et Express dont 2 lignes reliant directement Eghezée à la gare de Gembloux (ligne 71) et La Bruyère à Namur (ligne 72)
- Un renforcement de la desserte urbaine sur l'axe Temploux – Namur (ligne 23b)
- Des lignes locales pour desservir de manière fine la Basse-Sambre
- Un réseau scolaire, avec 9 lignes, qui ne roulent que les jours scolaires

2. Des niveaux de service élevés :

Tant en période scolaire qu'en période de vacances, les niveaux de service sont élevés et identiques (sauf pour les lignes à vocation scolaire).

3. Un nouveau service de transport sur réservation :

TEC à la demande est un service de transport à la demande qui propose des trajets optimisés et collectifs dans les régions de Gembloux, La Bruyère, Sombreffe, Jemeppe-sur-Sambre et Sambreville. Toutes les informations pratiques sont disponibles ici : TEC (letec.be)

Et Concrètement ?

Aujourd'hui, votre ligne est * :	A partir du 1er août 2023, votre ligne devient** :
23 Namur - Spy - Onoz - Velaine	23 Namur - Spy 23b Namur – Suralée – Temploux
32 Namur – Gembloux	71 Gembloux – Eghezée 72 Namur – Bovesse 711 Gembloux – Grand-Leez – Saint-Denis 721 Namur- Rhisnes - Les Isnes
36 Tamines - Ham-sur-Sambre – Spy	58 Créalys – Spy – Moignelée 76 Jemeppe-sur-Sambre – Moustier – Auvelais 854 Jemeppe-sur-Sambre – Saint-Martin – Onoz
58 Moignelée - Saint-Martin / Spy	58 Créalys – Spy – Moignelée 76 Jemeppe-sur-Sambre – Moustier – Auvelais 854 Jemeppe-sur-Sambre – Saint-Martin – Onoz
144a Gembloux - Jemeppe-sur-Sambre	E85 Gembloux – Tamines 851 Gembloux – Bossière – Les Isnes – Spy 852 Gembloux – Bossière – Mazy – Onoz TEC À LA DEMANDE
147a Gembloux - Fleurus – Tamines	E83 Gembloux – Charleroi 77 Fleurus – Tamines - Auvelais 832 Gembloux – Sombreffe - Ligny
247a Gembloux - Corroy - Sombreffe	831 Gembloux – Sombreffe
347a Gembloux - Saint-Martin - Tongrinne / Onoz	833 Gembloux – Corroy-Château – St Martin – Tongrinne TEC À LA DEMANDE
E83 Gembloux – Charleroi	E83 Gembloux – Charleroi
E5 Nivelles – Namur	E5 Nivelles – Namur
E6 Gembloux – Louvain-la-Neuve – Wavre	E6 Gembloux – Louvain-la-Neuve – Wavre 853 Floreffe – Jemeppe-sur-Sambre – Spy (nouvelle ligne)

Toutes les informations supplémentaires sur le nouveau réseau sont disponibles ici : <https://nouveaureseau.letec.be/gembloux-basse-sambre/>





Rencontre citoyenne sur la cybercriminalité!

La cybercriminalité est un terme général décrivant la multitude d'activités criminelles menées à l'aide d'un ordinateur, d'un réseau ou de tout autre dispositif numérique tel qu'un téléphone portable ou encore une tablette.

La cybercriminalité recouvre un large éventail d'activités illégales commises par les cybercriminels. Il s'agit notamment du piratage, de l'hameçonnage (mail frauduleux destiné à collecter des données bancaires ou personnelles), de l'usurpation d'identité, de demandes de rançon, parmi bien d'autres.

La cybercriminalité présente des risques considérables dans notre société numérique moderne. Les avancées technologiques ont ouvert la voie à de nouvelles opportunités pour les escrocs de commettre des actes malveillants.

Ces « nouveaux pirates 2.0 » peuvent s'introduire dans les systèmes informatiques, provoquant des dommages allant de la perte de données à des demandes de rançon pour la récupération des informations. Les vols d'identité ou de données bancaires sont également une préoccupation majeure.

Les entreprises, aussi bien privées que publiques, sont également exposées au risque de vol de propriété intellectuelle et de secrets commerciaux.

Récemment, notre Centre Hospitalier Régional a été l'objet d'une attaque de grande envergure, qui a considérablement perturbé le fonctionnement de l'hôpital et l'organisation des soins et des consultations. Il aura fallu des semaines de travail pour rétablir partiellement la situation. Une situation qui n'est pas encore tout à fait résolue et qui occasionne encore certains désagréments pour les patients, malgré tous les efforts fournis par le personnel.

Par ailleurs, la cybercriminalité peut entraîner des atteintes à la vie privée. Les cybercriminels exploitent les failles de sécurité pour accéder aux informations personnelles des individus, compromettant ainsi leur intimité.

Face à ces nouvelles menaces, la sensibilisation, la formation et l'adoption de bonnes pratiques en matière de sécurité informatique sont des éléments clés pour préserver notre sécurité.

C'est la raison pour laquelle notre section locale du PS organise une conférence-débat au sujet des pièges de la cybercriminalité, le 19 septembre prochain, à 18h30. L'occasion d'écouter un expert dans le domaine en la personne d'**Olivier BOGAERT**. Rejoignez-nous donc nombreuses et nombreux au Quai de scène, c'est **totallement gratuit et ouvert à tous!** ❤



Le schéma de développement du territoire (SDT) qu'est-ce que c'est ?

Le Schéma de développement du territoire (SDT) définit **la stratégie**

territoriale pour la Wallonie.

Le territoire de la Wallonie est un patrimoine commun qui doit être géré de façon à lui assurer un développement durable et attractif, dans la recherche d'un équilibre entre les dimensions sociales, économiques, démographiques, énergétiques, patrimoniales, environnementales et de mobilité. De la pertinence des choix opérés et de la qualité de son aménagement dépendent la prospérité, le bien-être de ses habitants, la qualité de son environnement et la résilience de son territoire.

La Région, les communes et les autres autorités publiques, chacune dans le cadre de ses compétences et en coordination avec la Région, veillent à **assurer un développement durable et attractif du territoire dans le respect de l'optimisation spatiale.** L'optimisation spatiale vise à préserver au maximum les terres et à assurer une utilisation efficiente et cohérente du sol par l'urbanisation. Elle comprend la **lutte contre l'étalement urbain** et anticipe de façon équilibrée les besoins sociaux, économiques, démographiques, énergétiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité de la collectivité, en tenant compte, sans discrimination, des dynamiques et des spécificités territoriales, et de la cohésion sociale.

- **Il oriente les décisions régionales et communales** en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme en fixant des objectifs et des modalités de mise en œuvre.
- **Il se fonde sur une vision choisie du territoire à l'horizon 2050.** Il tient compte des tendances, des phénomènes émergents et des

défis qui s'imposent au territoire. Il projette son développement à court, moyen et long terme avec pour horizon l'année 2050.

- **Il intègre de manière décloisonnée les défis auxquels la Wallonie doit faire face** et y répond sous l'angle du territoire. Il rencontre les trois dimensions du développement durable en conjuguant les aspects sociaux, économiques et environnementaux. Il respecte les obligations internationales de la Wallonie et s'inscrit en cohérence et en complémentarité avec les plans et les outils stratégiques régionaux déjà adoptés
- **Il s'adresse aux habitants et aux acteurs, publics ou privés, de l'aménagement du territoire.** Il les sensibilise à la réalisation de la stratégie territoriale et les engage à s'impliquer chacun à leur niveau dans sa mise en œuvre.
- **Il propose des mesures concrètes** susceptibles de faire l'objet d'un suivi pour que ses ambitions deviennent réalité à l'horizon 2050.

Et concrètement pour Sambreville ?

Sambreville doit adopter dans les 5 ans un Schéma de Développement communal afin de valider ou modifier les zones de Centralité par exemple ou hiérarchiser la mise en œuvre des ZACC. (Zone d'Aménagement Communal Concerté)

Plus d'infos : <https://sambreville.ecolo.be>

Bonne rentrée à toutes et à tous. ❤



C'est déjà la rentrée!

Les nouveaux rythmes scolaires ont modifié nos habitudes.

Il semblerait que ce changement soit salué et bénéfique pour nos enfants.

Il est vrai que ces deux longs mois de vacances estivales sont un héritage du travail aux champs et bien peu d'entre nous exercent ce type d'activité en juillet ou en août.

Ce type de réforme se comprend donc bien.

Il n'est pas que les rythmes scolaires qui étaient un élément du passé dans nos organisations gouvernementales ou étatiques

La fiscalité belge ainsi que le système des pensions sont eux aussi un héritage qui doit être profondément réformé.

Nous ne pouvons plus travailler durant 6 mois par an pour l'état via nos taxes, impôts, accises et autres TVA et ce, jusque 67 ans.

Le prochain gouvernement devra s'atteler sérieusement à revoir le système fiscal mais également les moyens qui sont alloués au pouvoir communal.

Trop de charges et trop peu de moyens pour les assumer entraînent bon nombre de communes au bord du gouffre budgétaire

Quel que soit le choix des électeurs de Sambreville, il faudra être conscient que l'argent gratuit n'existe pas et qu'il faudra gouverner en fonction de nos moyens.

Le développement économique en cours de reprise sur le site St Gobain mais aussi sur celui espéré de Ste Eugénie doit nous faire penser que des jours meilleurs vont arriver. Que l'emploi sera redynamisé et, partant, les rentrées financières communales également.

Nous l'espérons en tous cas ...

Nous souhaitons une bonne rentrée à toutes et tous ! ❤️

MR & CITOYENS

Réformer la fiscalité et diminuer le taux de chômage!

L'emploi étant un pilier de notre société et vecteur d'émancipation, nous libéraux voulons inverser la mentalité pro-chômage qui plombe notre société, crée de la pauvreté et entraîne le décrochage sociétal et social. Le travail : un moyen de s'accomplir.

Jusqu'au 15 juillet, « jour de la libération fiscale », le travail en Belgique ne fait que payer des charges et taxes. C'est consternant, pour un bas, moyen ou haut salaire. Notre record de taxation du travail met notre compétitivité en péril car il diminue notre productivité. En découle un cercle vicieux inacceptable pour ceux qui triment puisqu'il fait augmenter la pression fiscale. Il faut revaloriser les travailleurs, réformer le marché du travail et permettre aux employeurs d'embaucher avec moins de charges afin d'offrir plus de pouvoir d'achat aux travailleurs, permettre la création d'entreprises et de richesses.

Ce modèle politico-sociétal dénué de bon sens est dépassé ! Commençons par aider nos jeunes en adaptant l'offre de formation. Le taux de chômage et tant d'emplois en pénurie vacants indiquent que les formations ne sont plus toutes adaptées.

Pour un libéral, l'ambition et le sens de l'effort sont des qualités. Chaque travail mérite la reconnaissance de l'effort (à contrario du non-travail comme objectif de carrière). Bonus pour les métiers en pénurie et bas salaires supérieurs aux salaires d'inoccupation professionnelle, il faut récompenser l'effort !

Plus il y aura de travailleurs, plus la charge sur le travail diminuera pour chacun. Que cesse de reprendre de la main gauche ce qui a été donné par la main droite, baissions vraiment la fiscalité.

N'en déplaise à certains, notre droite est la seule formation qui défende le travail ET la solidarité. Ce qui n'a de sens qu'avec un souci d'équité, que chacun participe selon ses possibilités !

L'assistantat compulsif n'est pas une solution. Chacun doit faire des efforts pour contribuer à une société solidaire. Ceux qui ne le veulent pas, poussent les extrêmes à se faire entendre. On ne peut demander sans cesse aux mêmes de faire des efforts pour tous. Rappelons-nous ce slogan des années 80 : « Donne un poisson à un homme, il mangera un jour ... Apprends-lui à pêcher, il mangera toute sa vie ». Un vrai libéral social veut aider celui qui a faim mais veut aussi qu'il puisse s'aider lui-même. Il ne faut pas fidéliser celui qui dépend de la collectivité. La solidarité, c'est aussi faire en sorte que toute personne capable travaille et la défendre ne passe pas que par les allocations sociales mais aussi par la baisse des impôts et la mise à l'emploi.

Certains actifs en difficulté sont laissés dans la détresse alors que d'autres profitent malhonnêtement du système actuel qui à force d'abus, finira par exploser sans que plus personnes ne puissent voir une main se tendre ... Le libéralisme social dit NON !

Face au mantra des taxes, nous répondons « travail » et ce, aussi pour des services publics de qualité. Il n'y a pas de société heureuse sans travail car il émancipe. Et du travail, il y en a ! Si un job accessible n'est pas celui dont on peut rêver, il peut épanouir et surtout être un tremplin vers d'autres horizons professionnels à qui veut se donner la peine !

Depuis trop longtemps, des électeurs ont toujours fait les mêmes choix pour les mêmes résultats. À l'avenir, tentez donc le libéralisme social ! ❤️



Schéma de développement territorial wallon : Une décision qui nous engage pour plus de 25 ans...

Le gouvernement wallon vient d'adopter le 30 mars dernier le projet de schéma de développement du territoire. Cette nouvelle cartographie, véritable réforme du plan de secteur, organise pour les 25 prochaines années la répartition des différentes fonctions nécessaires à la vie en société : logements, commerces, écoles, services à la collectivité, agriculture, espaces verts dans chacune des 253 communes wallonnes.

L'objectif annoncé est de combattre l'étalement urbain pour arriver en 2050 à renoncer à toute construction sur terrains vierges et, d'ici-là, diminuer dès 2025 l'usage de terrains non-bâties tout en concentrant l'habitat sur des périmètres restreints, appelés dans le document régional « centralités urbaines ou villageoises ».

Pour Les Engagé.e.s, ce projet est entaché de nombreuses lacunes :

- Le texte du SDT renvoie à une réforme annoncée du CoDT (code de développement territorial) qui n'existe pas encore juridiquement ;
- Un résumé non technique devant permettre aux citoyens, et même aux représentants des communes, de bien saisir les enjeux fondamentaux de ce réaménagement spatial de nos territoires communaux ne figure pas dans le projet.
- Sur le fond, la stratégie du stop béton dès 2025 voulue par le gouvernement vise à limiter l'utilisation de terres vierges. Il ne

sera donc plus possible de construire sur l'ensemble des terrains qui sont actuellement bâtissables en dehors des centralités urbaines ou villageoises. Par ailleurs, les communes ont cinq ans pour déterminer leurs zones où l'on pourra continuer à construire. Tous les terrains qui ne seront pas situés dans ces 'centralités' ne pourront pas tous être construits. Seuls 25 % d'entre eux pourront obtenir un permis. Sur ce point, les critères de sélection ne sont pas définis. Pour les autres, ce sera une véritable spoliation puisque le Gouvernement wallon n'entend pas les indemniser à la différence de la Flandre qui prévoit, à ce effet, 100 millions d'euros par an.

Les Engagé.e.s ont demandé au minimum le report de la date butoir de cette enquête au 15 octobre au lieu du 14 juillet afin que les citoyens puissent prendre connaissance de ce projet et s'informer et de formuler leurs questionnements.

Lors du Conseil communal de ce 26 juin les Engagé.e.s de Sambreville par la voix de leur représentante ont votés CONTRE le schéma de développement territorial wallon proposé par le Gouvernement wallon en justifiant l'absence de consultation de la population mais également de la CCATM de Sambreville dans un dossier aussi important.

Pour rappel la CCATM est l'organe consultatif permettant une large participation de la population à la gestion de leur cadre de vie. ❤️

NAISSANCES

MAI 2023

Libert Eyden (TAM)

Schallenbergh Romy (FAL)

JUIN 2023

Boukamir Alia (FAL)

Derome Ambre (FAL)

Grégoire Rosie (AUV)

Loiseau Anna-Lara (VEL)

Rebai Nalya (FAL)

Özkan Esmâ (ARS)

MARIAGES

MAI 2023

Aygün Melissa et Steens Lonny-Jordan (FAL)

Borrey Simon et Mathy Odile (FAL)

Clairembourg Ophélie et Dubru Emmanuelle (FAL)

Delvaux Ludovic et Olbrechts Audrey (ARS)

Gilson Tony et Heyman Héloïse (TAM)

Hols Philippe et Teetaert Valérie (VEL)

Rizzo Florent et Libotte Justine (FAL)

Staquet Joël et Delobbe Aurore (FAL)

Szewczyk David et Janti christelle (TAM)

Thiry Olivier et Levrie Mélanie (TAM)

Vanderus Adrien et Walbreçq Tiffany (MOI)

Wilmot Kévin et Dubois Mélissa (FAL)

JUIN 2023

Barthel Geoffroy et Girgenti Sarah (FAL)

Daniel Kevin et Ledieu Jessy (AUV)

Debois Pascal et Deome Christine (TAM)

Decroie Nicky et Pereira-Garcia Angélique (AUV)

Faillaci Adriano et Galtarossa Laurence (FAL)

Houssier Loris et Peysen Aurélie (ARS)

Lentini Calogero et Aronica Katiuscia (AUV)

Luyckx Olivier et Gilson Christelle (VEL)

Scolas Mathieu et Barridez Gabrielle (Keu)

Wartique Jean-François et Bogaert Stéphanie (AUV)

DÉCÈS

MAI 2023

Beguint Robert (TAM)

Cargnelutti Anita (TAM)

Charlet Maurice (AUV)

De Faveri Ada (ARS)

Derick Gabrielle (TAM)

Deshayes Mathilde (MOI)

Destrée Colette (TAM)

Dhoker Jean (AUV)

Didion Liliane (TAM)

Doraene Thierry (TAM)

Evrard Jean (TAM)

Genard Francine (AUV)

Gennart Marie (AUV)

Genot Frédéric (TAM)

Gillard Henri (AUV)

Gobert Albert (AUV)

Henrotin Marie-Thérèse (ARS)

Licciardi Salvatrice (TAM)

Mahamat Youssouf (MOI)

Massart José (ARS)

Siscot Marcel (AUV)

Thiebaut Berthe (VEL)

Vaes André (TAM)

Van Kerkhoven Francine (VEL)

Veneziano Anna (TAM)

Wouters-Pietquin Marcelle (FAL)

JUIN 2023

Begaux Patrice (TAM)

Bernabé-Izquierdo Fermina (AUV)

Cortese Antonio (TAM)

Demeuse Jeannine (AUV)

Doumont Any (TAM)

Gaspard Brigitte (FAL)

Genovese Romano (TAM)

Jourquin Claude (AUV)

Lorand Adelin (FAL)

Mc Combie Sheila (FAL)

Meunier Lucienne (VEL)

Misson Rolande (AUV)

Pirmez Marcel (MOI)

Poils Patrick (FAL)

Seront André (TAM)

Steinier Aurore (AUV)

Thérasse Jacques (ARS)

Tricot Clara (TAM)

Vassart Jacques (AUV)

Warichait Jean-Luc (TAM)

Wartique Bernadette (ARS)

Willems Nicole (AUV)



ECOLE SAINT-FRANÇOIS



• Rue du Pont-à-Biesmes, 35 - 5060 AUVELAIS

☎ 071 76 09 00 • ☎ 0495 89 40 31

✉ esfauvelais@gmail.com

🌐 www.esfauvelaisvelaine.be

• Implantation de la Glacerie :

Rue des Glaces Nationales, 162

5060 AUVELAIS

☎ 071 76 09 03

*La construction de la personne, la conquête de l'environnement
et l'éducation à la citoyenneté responsable!*

Enseignement maternel et primaire • Garderie le matin et étude dirigée le soir



- Organisation complète de funérailles partout en Belgique et à l'étranger
 - Assistance et conseil (avant et après les funérailles)
- Préparation et soins du corps • Inhumation/Incinération • Formalités administratives
- Accueil et réception des proches • Nécrologies/remerciements • Articles pour le cimetière
- Fleurs • Monuments funéraires/caveaux • Prévoyance obsèques/Assurance décès

Rejoignez-nous sur notre page Pompes Funébres Moraux pour y consulter les nécrologies également disponibles sur notre site www.moraux.defunt.be

MORAU
CENTRE FUNÉRAIRE

Avenue Président Roosevelt 126
TAMINES (SAMBREVILLE)
T. 071/77 28 86 - 24h/24 - 7J/7
www.moraux.defunt.be
centrefunerairemoraus@gmail.com

NONET
CONSTRUCTEUR D'EXTÉRIEURS

Nous recrutons, rejoins notre famille !

**4 pôles d'activités et
une multitude de métiers...**

Travaux de voirie

Réseaux enterrés

Aménagements
extérieurs

Démolition

beCbank

GL FINANCES SRL

Agent lié

Intermédiaire de crédit / Agent d'assurances

Grégory LETON

Grand Place, 7 - 5060 Sambreville

T. 071 77 75 01 - F. 071 76 09 78

E. agentsambreville@beobank.be

Lun-Mer-Jeu-Ven : 9.30-12.30 & 13.30-17.30

Mar : 9.30-12.30 & 13.30-18.00

Uniquement sur RDV

La caisse est ouverte le mardi et le vendredi matin

Ets
Wathelet

**BOIS - PANNEAUX
ISOLATION
QUINCAILLERIE
RABOTERIE
IMPREGNATION**

lundi > vendredi
7h > 12h - 12h30 > 17h
samedi 8h > 12h

Tél. **071 81 25 46**

Fax 071/ 81 35 83

Rue du Wainage, 92 - KEUMIEE

www.boisdetailantwatheletkeumiee.be

Découvrez toutes nos offres d'emplois
en scannant le QR Code



Toitures - Zinguerie - Isolation

spri **BAETMANS**

0494/36.27.63

Rue St Roch 48

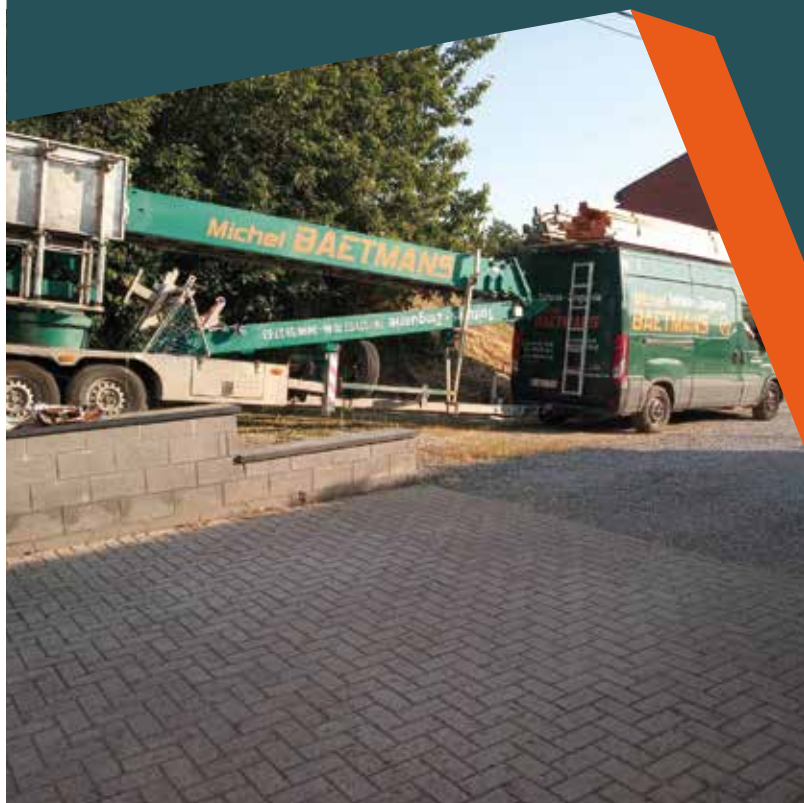
5060 Falisolle

T. 071/77 70 46

F. 071/77 58 11

baetmansmichel@gmail.com

Agréation CL1 - D8 - D12 - D22



srl

coekelbergs



ENERGIES RENOUVELABLES



SANITAIRE



CHAUFFAGE



AIR

071/74.20.12

INFO@ANTHONYCOEKELBERGS.BE



Audibilis
Centre auditif srl

Essai sans engagement - Entretien - Garantie 5 ans

Rue De La Place, 6

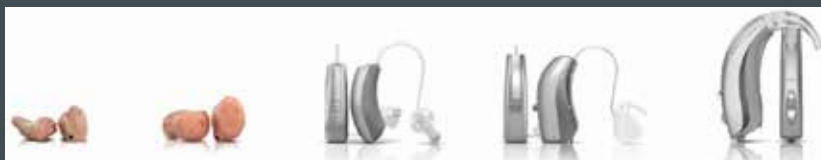
5060 AUVELAIS

Tél. 071 77 31 78



GRANVILLE - PIRMEZ
OPTIQUE

Votre vue est unique. Elle mérite un opticien de qualité.



Audibilis, votre référence pour un appareil auditif adapté à vos besoins.

f www.audibilis.be | www.optiquegranville-pirmez.be

